

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

"S'EN SORTIR"

Par Profil supprimé Postée le 15/01/2010 10:36

Je suis alcoolique, selon les normes de la société, et je le pense également, à qui puis - je m'adresser pour m'en sortir ? j'ai l'impression que personne ne m'écoute

Mise en ligne le 15/01/2010

Bonjour,

Nous saluons votre décision d'arrêter votre consommation d'alcool.

Plusieurs possibilités s'offrent à vous.

En matière de sevrage, vous pouvez choisir soit un sevrage hospitalier soit un sevrage ambulatoire.

Dans le premier cas, vous serez hospitalisé pour une semaine environ dans un service d'alcoologie.

Dans le deuxième cas, le sevrage sera organisé par un Centre de Cure Ambulatoire en Alcoologie.

Suite à cette prise en charge, vous pourrez consolider votre démarche dans un centre de Post-Cure.

Votre médecin traitant pourra lui aussi vous prescrire un traitement pour l'arrêt de l'alcool.

Il est important d'associer au sevrage, hospitalier ou ambulatoire, un travail de soutien psychologique autour de la parole.

Refléchir avec un professionnel du soin sur votre relation avec l'alcool, aborder votre parcours personnel et faire le point sur vos motivations d'arrêt, vous aidera à mieux vivre le sevrage et à organiser votre quotidien sans l'alcool.

Ce travail de soutien vous pouvez l'affectuer anonymement et gratuitement auprès d'un Centre de Cure Ambulatoire en Alcoologie.

Enfin, des réunions sous forme de groupe de parole sont organisées par les différents mouvements néphalistes comme les "Alcooliques Anonymes", "La vie libre" ou "La croix bleue".

Pour connaître les lieux et horaires de réunion près de chez vous, vous pouvez appeler notre ligne "Ecoute Alcool" au 0811913030 au prix d'un appel local depuis un poste fixe, de 14h à 2h.

Vous trouverez les coordonnées du Centre de Cure Ambulatoire en Alcoologie ou du centre hospitalier près de votre domicile sur notre site internet à la rubrique "Adresses Utiles".

Cordialement.
